

## Le Label SE+ : la "responsable attitude"

**Quel chef d'entreprise peut aujourd'hui douter que le jugement porté sur sa société soit fortement influencé par la politique de prévention engagée, intégrant Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement ? Poser la question, c'est déjà donner la réponse !... C'est en tous cas celle apportée par le DLR qui a conçu son propre processus de prévention en créant le label SE+, référentiel qui s'inscrit dans une démarche continue et volontaire de ceux qui en font la demande.**

### Témoignages...

Le label SE+, initié en 2008 par le DLR sous la présidence de Michel Gable et élaboré avec APAVE et bureau Véritas, reprend quelques principes communs aux systèmes de management ISO 9001 et MASE, environnementaux ISO 14001.

Des procédures que nombre de PME ou de PMI n'ont pas toujours les moyens humains ou financiers, ou simplement le temps nécessaire, de mettre en place.

Plus abouti que l'ancienne formule "Atelier Agréé", le Label SE+ s'appuie sur un référentiel qui va bien au-delà de la seule gestion des matériels, de l'aménagement des ateliers, du traitement des déchets ou encore de l'hygiène des locaux. Pour faire court, avec le label SE+, c'est toute l'organisation interne de l'entreprise qui est reconsidérée dans un processus qui doit être appréhendé comme un outil de valorisation, tant en interne auprès des salariés, qu'en externe auprès des clients et de la collectivité en général.

Cinq ans après son lancement, quel bilan pour SE+ ? Témoignages de ceux et celles qui ont adopté le label Sécurité-Environnement SE+ pour leur société, label de plus en plus exigé par les grands comptes du BTP.

Eurovia, par exemple, filiale routière du groupe Vinci, donne la priorité aux entreprises sous-traitantes engagées dans une réelle démarche

de qualité, conjuguant sécurité, environnement, santé du personnel, éthique sociale (RSE), concept qui touche autant au domaine économique qu'aux relations dans le travail dans le but ultime d'atteindre le "zéro accident". Selon Michel Ducasse, directeur Recherche, Innovation, Développement Durable chez Eurovia, "eu égard à l'importance occupée par les machines de location dans nos activités, ne pas répondre à ces fondamentaux serait une cause d'exclusion de l'appel d'offres. C'est d'ailleurs à ce titre que nous considérons le label SE+ institué par le DLR comme une démarche positive allant dans la direction voulue par notre groupe".

La première entreprise à ouvrir le "bal des labellisées SE+" est la société MTPS, groupe Toufflin, spécialisée dans l'entretien et la réparation de matériels de chantier. Ses deux ateliers ont été certifiés en mars 2010, suivis quelques mois plus tard par Top'Loc qui a obtenu le label en octobre 2011 pour l'ensemble de ses 19 agences en Rhône-Alpes. "La mise en place aura duré deux années au terme desquelles un audit a été réalisé par le bureau de contrôle Véritas qui a confirmé la parfaite application du référentiel SE+ au sein de chacune de nos agences, et a ainsi permis sa validation par la Commission de labellisation. Pour notre société, ce label, parfaitement adapté à notre métier de loueur, est un gage de qualité en matière de sécurité et d'environnement, tant en interne, que pour le client final", explique Christophe Dumas, directeur d'exploitation chez Top'Loc.

Pour Marie-Line Moison, présidente de la commission MSEQ du DLR, "la sécurité et l'environnement sont aujourd'hui des préoccupations transversales majeures qui concernent autant les distributeurs de matériels de BTP que les loueurs, généralistes ou non. La labellisation des entreprises adhérentes du DLR doit être considérée comme un élément structurant dans leur organisation interne".

Peu après, c'est au tour du groupe Locamex d'obtenir le label pour ses 15 sites de location, pour l'ensemble de ses activités y compris le

transport, la maintenance et la réparation des matériels. "Notre démarche a été motivée par le besoin de mettre nos agences en conformité, par rapport à la réglementation en vigueur", explique Grégory Depoers, directeur technique de Locamex. "Ce label permet non seulement de rassurer une clientèle de plus en plus attachée à l'aspect sécurité-environnement, deux composantes fondamentales du monde du travail, mais également d'améliorer sensiblement nos méthodes de travail".

Et puis il y a ceux qui y pensent fortement. C'est le cas de Soveloc, entreprise de location de matériel de travaux publics qui vient de s'engager dans le processus de labellisation SE+ pour ses agences de Combressol, près d'Ussel (19), et de Lempdes dans le Puy de Dôme (63). Pour son directeur, Marc Neige, "la démarche nous a séduits car aujourd'hui de plus en plus de donneurs d'ordres, notamment ceux du BTP et des collectivités territoriales, exigent de leurs fournisseurs de sérieuses références. Ce label est pour nous la suite logique d'un engagement qui va bien au-delà de notre atelier, déjà agréé DLR. En fait, le label SE+ est un gage supplémentaire de sérieux dans l'exercice de notre métier de loueur régional, où seuls ceux qui offriront les meilleures garanties, en particulier en termes de sécurité et de qualité, seront sélectionnés par nos clients grands comptes. C'est pourquoi, il vaut mieux être les premiers à y adhérer que les derniers, ne serait-ce que pour faire face à la très forte concurrence des majors nationaux de notre secteur, pour la plupart déjà certifiés ISO 9001 ou ISO 14001".



**l'engagement responsable**